**CEREMONIE DE PREMIERE COTATION DES OBLIGATIONS**

**«** **EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030 II »**

**ALLOCUTION DE BIENVENUE DU DIRECTEUR GENERAL 30-05-2025**

**Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral ;**

**Excellence Monsieur le Ministre, Chef d’Antenne protocolaire du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun à Douala ;**

**Messieurs les Administrateurs de la Bourse des Valeurs Mobilières de l’Afrique Centrale ;**

**Monsieur le Président de la société de Bourse Building Emerging Markets Securities (en abrégé BEMS) arrangeur chef de file ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Sociétés de Bourse Co-arrangeurs, preneurs ferme et placeurs ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés de gestion des Organismes de Placement Collectifs (investisseurs institutionnels) ;**

**Mesdames et Messieurs les investisseurs (Dirigeants de banques, et petits porteurs) ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants des médias nationaux et internationaux ;**

**Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et titres respectifs.**

Il m’est particulièrement agréable, de prendre la parole ce matin, au nom du Président du Conseil d’Administration de la Bourse Régionale **Son Excellence** **Monsieur Henri-Claude OYIMA, Ministre d’Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la lutte contre la vie chère ; Grand-Croix dans l’Ordre National du Mérite Gabonais ;**

Empêché, pour vous souhaiter une chaleureuse bienvenue ici au siège de la Bourse régionale de l’Afrique Centrale, à l’occasion de la cérémonie de première cotation des Obligations émises par l’Etat du Gabon sous la dénomination **« EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030 II »**.

En cette circonstance exaltante, qu’il me soit permis tout d’abord de renouveler mes plus vifs remerciements à l’endroit de Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral **S.E. Monsieur Samuel Dieudonné IVAHA DIBOUA**, dont la présence ici ce jour nous honore, pour sa permanente disponibilité aux cotés de notre institution sous régionale, à l’occasion d’évènements que nous organisons dans le cadre de nos missions statutaires. Cette disponibilité, nous en sommes convaincus, témoigne de la plus grande attention qu’accordent les plus hautes autorités de la CEMAC en général et du Cameroun en particulier, à l’édification d’un marché financier régional au service du financement du développement de nos Etats et des activités du secteur privé, à travers la mobilisation de l’épargne régionale et extérieure. Excellence Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral, soyez-en remercié.

Mesdames et Messieurs, Permettez-moi ensuite de remercier cet émetteur fidèle qu’est l’Etat Gabonais pour cette opération nième opération de levée de fonds par appel public à l’épargne, réussie comme ses précédentes avec sursouscription dans un marché très compétitif. Puisse l’Etat du Gabon continuer à faire confiance au marché financier régional dans sa stratégie de financement de ses Budgets Publics.

Je voudrais enfin remercier les investisseurs qui ont massivement souscrit à cet emprunt contribuant ainsi à son succès, sans oublier de féliciter l’arrangeur principal de cet emprunt la jeune société de bourse BEM Securities qui en très peu de temps impose déjà un certain tempo qui le propulse déjà dans la cour des grands arrangeurs des émissions obligataires souveraines dans notre sous-région. Je n’oublie pas des Co-arrangeurs de BEM Securities ni le réseau placeur sans lesquels cette opération n’aurait pas eu le succès que nous célébrons ce jour.

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

La cérémonie qui nous réunit ce jour porte sur l’admission à la Cote, au Compartiment C de la Bourse Régionale, de **8 006 576 (huit millions six mille cinq cent soixante-seize) obligations** valant **80 065 760 000 FCFA** émises par l’Etat du Gabon à l’issue de son opération de levée de fonds par appel public à l’épargne conduite du 27 novembre 2024 au 15 février 2025 dont les principales caractéristiques vous seront présentées dans les détails par les voix les plus autorisées.

Cette cérémonie se tient à la suite des décisions favorables prises par le Comité d’Admission et de Développement, un Comité spécialisé du Conseil d’Administration de la BVMAC, à l’issue de sa session tenue le 23 avril 2025.

Cette cérémonie rentre dans les missions assignées à la BVMAC par le Règlement CEMAC N°01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF portant Organisation et Fonctionnement du Marché Financier de l’Afrique Centrale. En effet, l’alinéa 1 de l’Article 117 dudit Règlement stipule que, ***Dans l’exercice de ses fonctions et prérogatives, la Bourse Régionale est notamment chargée d’autoriser l’admission des valeurs à sa Cote.***

Cette cérémonie s’inscrit par ailleurs, dans le cadre de l’aboutissement de la mise en œuvre par l’émetteur Etat du Gabon, de l’un de ses engagements pris envers les investisseurs et consigné dans le Document d’Information visé par la Commission de Surveillance du Marché Financier à savoir, **coter en Bourse les titres émis**. En effet, la mention suivante est écrite dans ce Document d’information à la section consacrée aux **Caractéristiques de l’emprunt obligataire** La ‘***’Liquidité’’ La liquidité des titres issus de la présente émission se fera à travers leur cotation en bourse. Une demande d’admission à la cote sera introduite auprès de la BVMAC par le Consortium, dans un délai d’un (1) mois à compter de la date de clôture de l’opération, afin d’assurer la liquidité des obligations émises.***

Nous sommes rendus ce jour dans la phase de l’opérationnalisation de cette disposition contractuelle insérée dans le Document d’Information visé par le Régulateur et distribué aux investisseurs.

**Excellences, Mesdames, Messieurs,**

L’inscription à la Cote d’un titre offre à ses primo-acquéreurs, un marché secondaire leur permettant de céder tout ou partie des titres acquis sur le marché primaire avant leur échéance, dans la perspective par exemple de saisir d’autres opportunités de placements. On dit alors que la cotation en Bourse crée la liquidité des titres.

La cotation en bourse offre aussi l’opportunité à d’autres investisseurs, notamment ceux qui n’ont pas pu s’offrir des titres pour diverses raisons sur le marché primaire, d’en acquérir en seconde mains aux conditions du marché boursier.

La cotation en Bourse offre également aux investisseurs institutionnels tels que les banques, la faculté de comptabiliser pendant un délai fixé par un Règlement COBAC, les titres acquis en catégorie titres de transaction avec une incidence neutre sur leurs ratios d’immobilisation financière.

Enfin, la cotation en Bourse offre aux gestionnaires d’actifs, l’opportunité d’enrichir les produits qu’ils structurent par de sous-jacents nouveaux.

**Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Les **8 006 576 obligations** de l’Etat du Gabon que la BVMAC accueille ce jour à sa Cote, sur son Compartiment C vont positionner l’Etat du Gabon au rang de premier émetteur souverain du financier régional, totalisant un cours de dettes obligataires cotés de 686 Milliards FCFA ventilé entre 11 lignes obligataires sur les 29 que comptera désormais ce Compartiment Obligations. La part de marché de l’Etat Gabonais sur notre marché va ainsi se hisser à 46% (en faisant le rapport entre l’encours de 686 Milliards FCFA et l’encours total dettes obligataires cotés en Bourse désormais porté à **1 491 Milliards FCFA** qui constituerait dès ce jour le nouvel encours de dettes cotés en Bourse, soit une progression de 5,67% à l’issue de la cérémonie de ce jour.

Avec cet encours de **686 MDS FCFA** qui équivaut à l’échelle du Gabon à une contribution de **16,5%** du marché financier au financement du Budget de l’Etat de l’exercice 2025, le Gabon distance les autres émetteurs de ce Compartiment à savoir : l’Etat du Cameroun dont la part de marché se situe à 24% (pour 360 GXAF d’encours coté) ; la BDEAC part de marché 22% pour 321 GXAF d’encours coté ; l’Etat du Tchad part de marché 5% (pour 75 GXAF d’encours coté) ; ALIOS Finance Cameroun part de marché 0,5% environ (pour 7,1 GXAF d’encours coté) et ACEP Cameroun part de marché 0,3% (pour 5 GXAF d’encours coté).

Grâce à ce nouvel emprunt, la contribution du marché financement régional au financement des économies de la CEMAC passe de 2,2% à **2,4% du PIB** régional estimé à 65 000 milliards FCFA. Tandis

Chers investisseurs, Mesdames, Messieurs, à compter de ce jour, il vous est loisible d’acheter ou de vendre via la plateforme des négociations de la BVMAC en passant par votre société de bourse intermédiaire, les obligations émises par l’Etat du Gabon admises ce jour à la Cote sous les maturités et Code ISIN ci-après attribué par le Dépositaire Central Unique.

* **Echéance 2027** : 6 624 957 obligations immatriculées **#GA000002055-2#**
* **Echéance 2028** : 35 623 obligations immatriculées **#GA000002056-0#**
* **Echéance 2030** : 1 345 996 obligations immatriculées **#GA000002057-8#**

Tout comme il vous est possible d’acquérir ou de céder tout autre titre parmi ceux qui sont inscrits à la Cote sur l’un des Compartiments Actions ou Obligations de la BVMAC. Pour cela, vous trouverez des informations utiles en visitant notre Site Internet [www.bvmac.cm](http://www.bvmac.cm) dans lequel vous trouverez la liste des intermédiaires que sont les Sociétés de Bourse et les Sociétés de Gestion d’Organismes de Placement Collectifs en instruments financiers.

Vous trouverez également toute information utile sur les conseils aux investisseurs dans le site du Régulateur, la Commission de Surveillance du marché financier de l’Afrique Centrale (COSUMAF), pour que vive le marché financier de l’Afrique Centrale.

**Excellences, Mesdames, Messieurs,**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**